

BFT FRANCE FUTUR ESR - PER

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2023

ACTION ■

Article 8 ■ Label Relance, Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **109,45 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2023**
Actif géré : **1,91 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0014001C49**
Indice de référence :
100% FRANCE CAC MID & SMALL

Objectif d'investissement

En souscrivant à BFT FRANCE FUTUR ESR - F, nourricier de la part ESR du fonds BFT France Futur vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans des actions françaises des petites et moyennes capitalisations boursières. La gestion peut également sélectionner des titres de plus grandes capitalisations. La performance BFT FRANCE FUTUR ESR - F peut être inférieure à celle de BFT FRANCE FUTUR - ESR en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :
L'objectif de gestion est de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance supérieure à l'indice CAC Mid & Small (dividendes nets réinvestis). A cette fin, l'équipe de gestion sélectionne, parmi les petites et moyennes sociétés françaises, celles qui présentent une décote attractive. Le gérant peut également sélectionner des titres d'entreprises de plus grande capitalisation. Les valeurs privilégiées avec un prisme value sont : les valeurs cycliques dont le cours est parfois exagérément sanctionné dans des phases de ralentissement de l'économie, les sociétés qui présentent des résultats récurrents et des dividendes élevés ainsi que certaines entreprises en restructuration. La Sicav est éligible au PEA.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

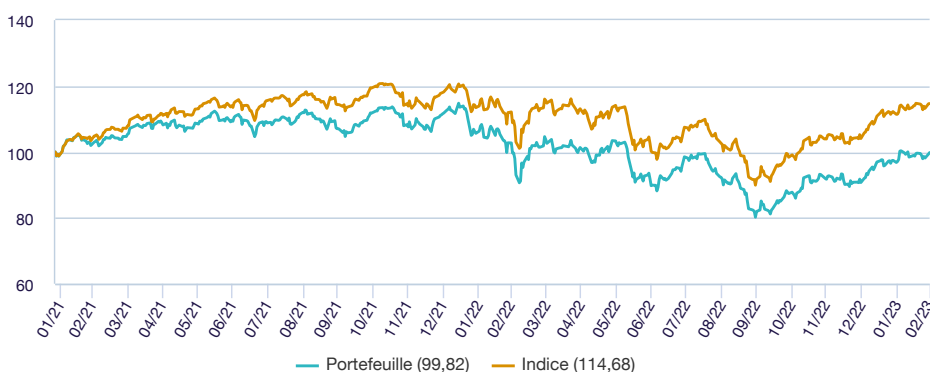
Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant plus de 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

labelRelance

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	30/12/2022	31/01/2023	30/11/2022	28/02/2022	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	10,04%	2,80%	8,85%	-2,84%	-	-	-
Indice	10,20%	2,90%	10,34%	2,27%	-	-	-
Ecart	-0,15%	-0,10%	-1,49%	-5,11%	-	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018
Portefeuille	-18,87%	-	-	-	-
Indice	-11,97%	-	-	-	-
Ecart	-6,90%	-	-	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 63

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
NEXANS	5,10%
SOITEC	5,10%
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	4,98%
ALTEN SA	4,77%
ELIS SA	4,53%
SCOR SE	3,95%
SOPRA STERIA GROUP SACA	3,94%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3,65%
ALSTOM SA	3,42%
COVIVIO	3,36%
Total	42,81%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	21,36%	-	-
Volatilité de l'indice	19,66%	-	-
Tracking Error ex-post	4,62%	-	-
Ratio d'information	-1,24	-	-
Ratio de Sharpe	-0,23	-	-
Beta	1,07	-	-

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-30,14%
Moins bon mois	06/2022
Moins bonne performance	-12,42%
Meilleur mois	07/2022
Meilleure performance	9,79%

ACTION ■

Commentaire de gestion

Le climat reste très favorable pour les marchés d'actions en ce début d'année. Les chiffres avancés de la conjoncture (enquêtes PMI notamment) résistent mieux qu'attendu ce qui limite les risques d'un fort ralentissement de l'économie. D'autre part lors des publications de résultats, les entreprises ont affiché des bénéfices globalement en ligne avec les attentes et se sont montrées plutôt constructives pour les prochains trimestres. Par ailleurs les craintes de politiques de taux plus restrictives de la part des banques centrales restent modérées jusqu'à présent. Enfin, dernier point, et pas le moindre, la réouverture de l'économie chinoise se confirme, ce qui est bien évidemment positif sur les perspectives de croissance.

Sur la période écoulée, les choix sectoriels sur BFT France Futur ont eu un impact favorable : la faible exposition sur le secteur des médias (-3.8%) et la forte exposition sur celui de la technologie (+6,4%) ont été bénéfiques pour la performance du mois.

Le choix de valeurs a eu un impact légèrement négatif sur la période en raison notamment de la position en Nexans (-6.0%) qui a fait l'objet de prises de profits. La ligne en Xilam (-15.6%) a souffert malgré la publication d'un chiffre d'activité en progression de 17% en 2022. Enfin les résultats de Nexity (-9.4%) dans l'immobilier, et de Worldline (-4.9%) dans le domaine des paiements, ont été jugés décevants par les investisseurs. Du côté positif, la position sur Rothschild (+22.2%) a profité de l'annonce par la société de la volonté de retirer l'entreprise de la côte dans les prochains mois. La ligne en Sopra-Steria (+22,8%) a fortement bénéficié de l'annonce de résultats qui ont montré une croissance organique de 7.6% et une progression des marges. Enfin la position en Publicis (+16,2%) a aussi eu un impact favorable en raison d'une activité portuese.

En ce qui concerne les mouvements, nous avons réduit nos positions sur GTT, sur Unibail-Rodamco, sur Rothschild, sur Sopra-Steria ou encore sur Publicis toujours dans l'objectif de maintenir un positionnement de portefeuille équilibré. En face de ses ventes, nous avons renforcé nos positions sur Ipsos, sur Wendel, sur Seb et sur EuroAPI dans le secteur de la santé.

Pour les prochaines semaines, nous maintenons au sein du portefeuille une approche « équilibrée » dans un marché qui se caractérise par des mouvements de grande ampleur ces derniers mois. Le rebond récent montre qu'il faut demeurer investi avec une situation qui s'est améliorée notamment en matière de taux d'intérêt ou de conjoncture économique. Néanmoins, il est clair que la visibilité reste limitée sur ces deux derniers aspects et cela sans compter sur la situation géopolitique qui est tendue avec la Russie et plus récemment avec la Chine. Cela nous conforte dans notre politique d'investissement prudente.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

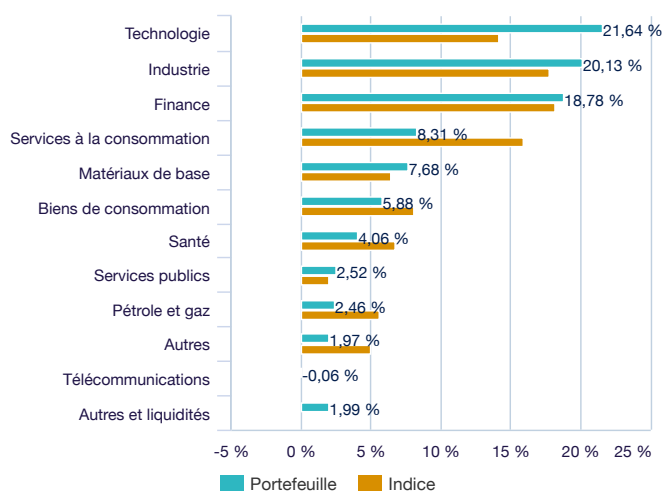
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3,65%	-	3,65%
ALSTOM SA	3,42%	-	3,42%
ROTHSCHILD & CO	3,04%	-	3,04%
NEXANS	5,10%	2,08%	3,02%
WORLDLINE SA/FRANCE	2,85%	-	2,85%
SOITEC	5,10%	2,81%	2,29%
ROBERTET SA	2,71%	0,62%	2,10%
BIOMERIEUX	1,99%	-	1,99%
SOPRA STERIA GROUP SACA	3,94%	2,05%	1,89%
ELIS SA	4,53%	2,90%	1,63%
Total	36,34%	10,46%	25,88%

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
BOLLORE SE	-	3,63%	-3,63%
DASSAULT AVIATION SA	-	3,26%	-3,26%
AMUNDI SA	-	2,99%	-2,99%
TECHNIP ENERGIES NV	-	2,34%	-2,34%
AIR FRANCE-KLM	-	2,30%	-2,30%
EURAZEO SE	-	2,19%	-2,19%
VALLOUREC SA	-	2,13%	-2,13%
SES SA	-	2,12%	-2,12%
RUBIS SCA	-	2,04%	-2,04%
VERALLIA SA	-	2,01%	-2,01%
Total	-	25,02%	-25,02%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

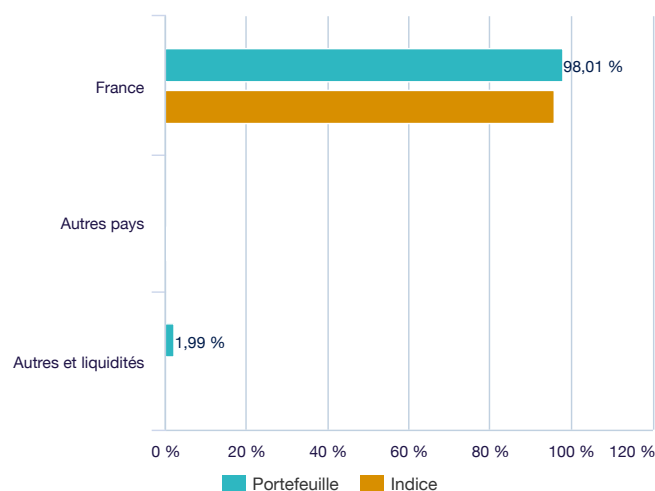
Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

ACTION ■

Principaux achats / ventes sur le mois (Source : Amundi)

Achats (Source : Amundi)

Quantité	Montant
----------	---------

Ventes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
BIGBEN INTERACTIVE	15 810,00	-99 309,23

Renforcements de lignes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
WENDEL	41 152,00	4 166 879,08
IPSOS	44 420,00	2 653 321,88
SEB SA	4 882,00	475 800,83
EUROAPI SASU	9 703,00	147 742,56
TRANSGENE SA	57 276,00	118 301,74

Allègements de lignes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
PUBLICIS GROUPE SA	4 413,00	-323 735,75
ROTHSCHILD AND CO	8 914,00	-352 516,24
SOPRA STERIA GROUP	2 811,00	-489 021,59
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	10 760,00	-1 063 109,94
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD	22 911,00	-1 418 267,75

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	11/01/2021
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	FCPE Actions françaises
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0014001C49
Souscription minimum: 1ère / suivantes	-
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 10:00
Date de valeur rachat	J+2
Date de valeur souscription	J+2
Frais d'entrée (maximum)	10,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	-
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	1,32% (Estimés) - 31/01/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	18/03/2011 : 100.00% FRANCE CAC MID & SMALL 21/02/2005 : 100.00% FRANCE CAC MID & SMALL 190 03/01/1992 : 100.00% SBF SECOND MARKET

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



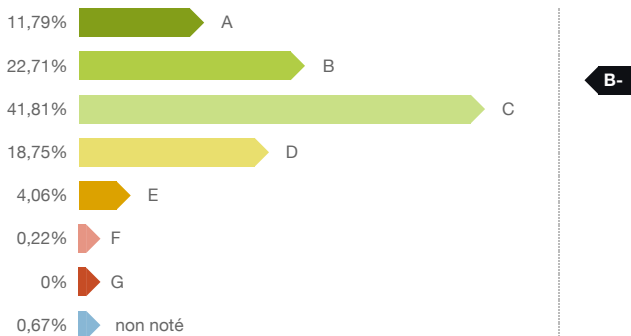
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

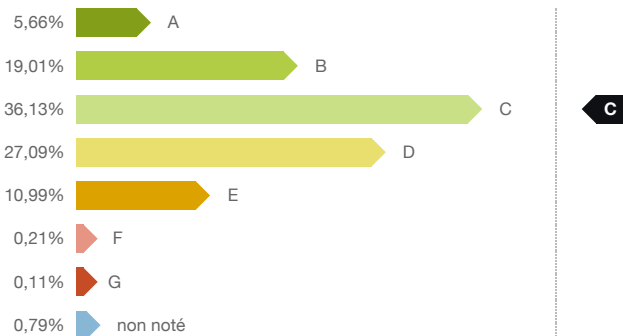
Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	B-
Social	B-
Gouvernance	C-
Note Globale	B-

Indice : 100% FRANCE CAC MID & SMALL

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	65
% du portefeuille noté ESG ²	99,33%

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

ACTION ■

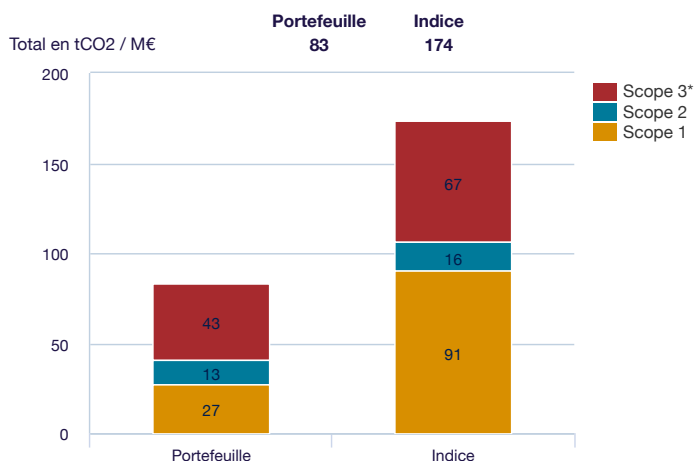
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Emissions carbone par million d'euros investis



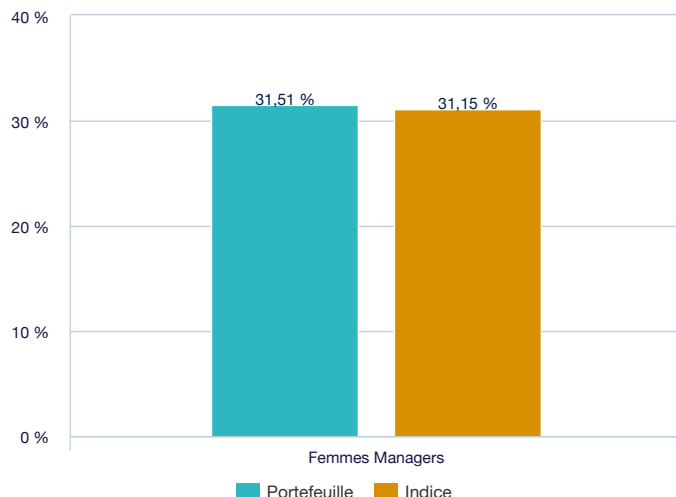
Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97,86% 97,78%

Social²

Mixité des Managers

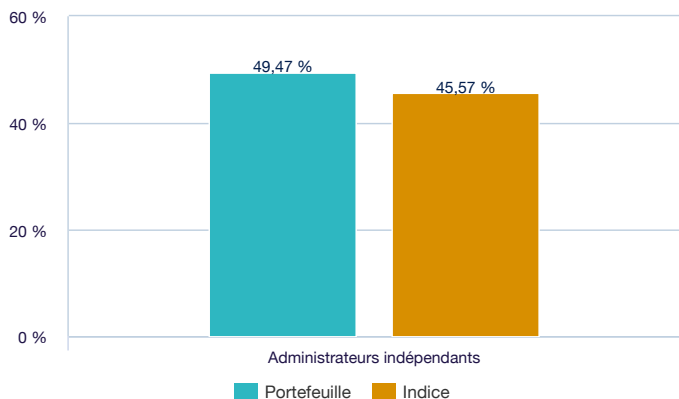


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 72,50% 70,59%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

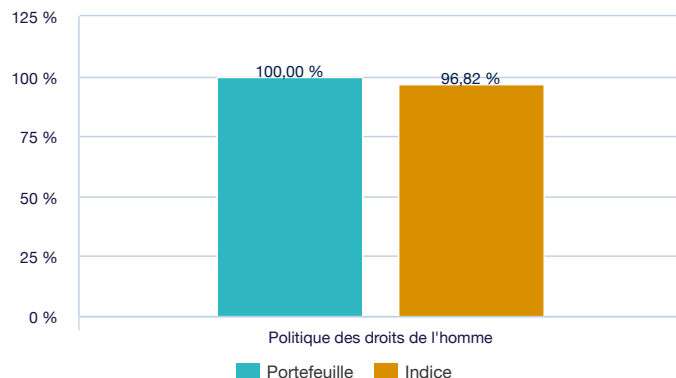


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 85,70% 91,30%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 85,70% 91,30%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros investis). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.